

**Motion de MM. Pascal Holenweg et Guy Valance: «Du Grand Théâtre municipal à l'Opéra régional».**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- l'importance et l'audience pour le moins régionales du Grand Théâtre, en tant qu'institution de représentation et de création culturelles;
- le rôle économique et social d'une institution de cette importance;
- la charge financière, reposant actuellement presque exclusivement sur la Ville, que représente le Grand Théâtre;
- l'impossibilité pour la Ville de Genève de continuer à supporter presque seule cette charge;
- la nécessité de maintenir l'institution lyrique genevoise et de lui accorder les moyens nécessaires à son fonctionnement et à la qualité de sa programmation;
- le refus du Canton d'assumer un engagement financier suffisant à l'égard des grandes institutions culturelles genevoises, et sa volonté exprimée de faire «participer» les communes au financement des «installations et institutions culturelles d'importance cantonale»;
- l'impossibilité de faire compenser par un financement privé un désengagement financier de la Ville dans le financement des institutions culturelles d'importance régionale;
- la nécessité de redéfinir les rapports entre ces institutions et la municipalité, et la possibilité de le faire pour le Grand Théâtre,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'opérer une réduction annuelle de 2 millions de francs de la subvention accordée par la Ville de Genève au Grand Théâtre dans le cadre des budgets des années 2000, 2001 et 2002;
- de prendre toutes mesures et tous contacts nécessaires avec les autres collectivités publiques de la région, en particulier les autres communes genevoises, afin que ces réductions de subvention soient compensées par un engagement financier des autres collectivités publiques;
- de faire toute proposition utile et de prendre toutes mesures et tous contacts nécessaires avec le Canton afin d'assurer une participation de l'ensemble des communes genevoises au financement du Grand Théâtre.